



**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**  
**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

---

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/FIRME  
POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MONITORING ET DE SURVEILLANCE DE  
LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT**

**AMI N° 01/CPMP/MEDD/2024**

La Mauritanie est confrontée à des risques de pollution environnementale liés aux activités industrielles, minières et agricoles. Ces activités peuvent entraîner des impacts négatifs sur la qualité de l'air, de l'eau et des sols, affectant ainsi la santé publique et les écosystèmes. La mise en place d'un système de monitoring et de surveillance de la qualité de l'environnement est essentielle pour détecter et gérer ces risques.

Les prestations intellectuelles requises comprennent les tâches suivantes :

- Procéder à une analyse des pratiques et infrastructures actuelles de monitoring environnemental en Mauritanie ;
- Etablir une liste de polluants à suivre en fonction des activités sources d'émissions de ces polluants ;
- Assurer la formation de quatre agents de la DECE sur les principes, procédés, maintenance, techniques et technologies adoptées pour la réalisation de ce travail ;
- Vérifier l'existence et la fonctionnalité d'un monitoring interne au sein de toutes les unités de production, source de pollution.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. (La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent et occasionnel). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Le dossier de manifestation de candidature doit être déposé au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du MEDD, **Adresse : TEVRAGH-ZEINA/NORD-2/ZRB-0215/Sect : 01/Tournée-3**, au plus tard le Vendredi 08/11/2024 à 10h00, et doit comprendre une lettre de candidature.

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en langue française

Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution. Le mode de passation est la Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

L'Etablissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du cabinet/firme seront conformes au décret modifiant certaines dispositions du décret n°2022-083 du 8 juin 2022 portant application de la loi n° 2021-024 du 29 décembre 2021 abrogeant et remplaçant la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics.

Les candidats sélectionnés seront invité à soumettre deux propositions technique et financière, sur la base des TDRs.

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- Expérience Générale : (i) nombre d'année d'expérience du cabinet/firme ; (ii) Expérience du bureau dans le domaine similaire à cette étude ;
- Expérience Spécifique : (i) nombre de mission similaires réalisées, (ii) nombre de mission d'études techniques similaires réalisées (iii) nombre de mission d'études de diagnostics des systèmes de monitoring réalisées (iv) nombre de mission de suivi et supervision réalisées.

Les Termes de référence peuvent être consultés au niveau des locaux de la Direction de l'Evaluation et du Contrôle Environnemental sise au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Immeuble du Gouvernement n°02-Nouakchott-Ouest.

**Le Secrétaire Général/MEDD  
Moulaye Brahim MOULAYE DRISS**

